

PROCÈS-VERBAL

COMMISSION FUTSAL ET COMPETITIONS NOUVELLES

Réunion

Electronique **Lundi 13 Octobre 2025**

Président : M. Albert GIBOULET

Présents : Mmes. Marilyn GRANDVOINET - Michelle GUERRA BORGES
MM. Jawad BELAINOUSSI – Sérafin DA SILVA – Jimmy DEGHAL

Excusés : MM. Pierre Etienne DEMILLIER - VUILLEMIN Nicolas

Assite : Mme. VIF Manon

RAPPEL

ENGAGEMENT – COUPE NATIONALE 2025/2026

Disponible sur les espaces Footclubs (rubrique épreuves fédérales)

- Challenge National Futsal Féminin : **Clôture des engagements le 01 novembre 2025**
- Challenge National Futsal U18 : **Clôture des engagements le 25 octobre 2025**

ENGAGEMENT – COUPE REGIONALE 2025/2026

Disponible sur les espaces Footclubs (rubrique épreuves régionales)

- Coupe Bourgogne France Comté Futsal : **Clôture des engagements le 01 novembre 2025**

RAPPEL de l'article 4.3 planning de la journée à la suite des modifications des règlements 2025/2026 votés lors de l'AG de la Ligue en date du 23 juin 2025

3. Planning de la journée

Pour les compétitions Seniors, en dehors des matchs disputés en nocturne, les rencontres sont programmées à 15 H le dimanche, sauf pendant la période du 1er novembre à fin février où les rencontres débiteront à 14 H 30. Pour les compétitions jeunes, les horaires des matches sont fixés chaque saison par la commission sportive régionale.

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs au moins **dix (10)** jours avant le match.

Dans les **dix (10)** jours précédant la rencontre, toute demande de modification devra être introduite via l'adresse officielle électronique du club auprès du Secrétariat de la Ligue avec l'accord du club adverse, ou par dérogation sans l'accord du club adverse, en cas de force majeure justifiée.

Toute demande de modification qui n'est pas homologuée par la Ligue est sans objet. Le résultat d'un match joué à une autre date, en un autre lieu ou à une autre heure que ceux fixés ou homologués par la Ligue, est susceptible de non homologation. La commission compétente statuera sur les suites à donner.

1- MASCULINS

SENIORS

1.1 – COUPE NATIONALE FUTSAL

Match n°55000632 : 1^{er} Tour de la Coupe Nationale Futsal : BOURBON LANCY US FPT – OPPOSITION DIJON FUTSAL du 23 octobre 2025

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour programmer le coup d'envoi de la rencontre à 21h00 à la salle Marc Goutheraud à Bourbon Lancy.

Match n°55000634 : 1^{er} tour de la Coupe Nationale Futsal : CA PONTARLIER – AS BAUME LES DAMES du 20 octobre 2025

La commission acte le forfait du club de CA PONTALIER pour le 1^{er} tour de la Coupe Nationale Futsal.

Amende : Le club n'est pas sanctionné d'une amende pour son forfait, car il ne s'était pas engagé au championnat auprès du district depuis début septembre. L'engagement en Coupe Nationale intervient en effet avant celui des compétitions de district.

Le club de AS BAUME LES DAMES est qualifié pour le 2^{ème} tour.

La commission rappelle :

Tirage au sort du 2^{ème} tour de la Coupe Nationale Futsal (H) qui se déroule la semaine du 10 au 15 novembre 2025, sur les créneaux de gymnases des clubs :

FUTSAL BASSIN MINIER (District)	-	JOIGNY US (R1 FUTSAL)	MATCH 1
OPPOSITION DIJON FUTSAL (District) <u>ou</u> BOURBON LANCY (District)	-	F5 DIJON METROPOLE (R1 FUTSAL)	MATCH 2
BESANCON ACADEMIE FUTSAL (R1 FUTSAL)	-	FUTSAL CLUB DIJON CLENAY (R1 FUTSAL)	MATCH 3
LA JOUX NOZEROY (District)	-	FC FUANS (R1 FUTSAL)	MATCH 4
MORTEAU MONTLEBON FC (District)	-	BAUME LES DAMES (District)	MATCH 5
AMANCE CORRE POLAINCOURT (District)	-	RIOZ FC (R1 FUTSAL)	MATCH 6
LES FONGES 91 (District)	-	HERICOURT S. GX (R1 FUTSAL)	MATCH 7
OFFEMONT AS (District) <u>ou</u> FRANCHEVELLE US (District)	-	SPORTING BESANCON FUTSAL (R1 FUTSAL)	MATCH 8

La Commission informe les clubs que les tirages du 3^{ème} Tour et de la Finale Régionale de la Coupe Nationale Futsal auront lieu lors de la semaine 47.

1.2 – R1 FUTSAL

Match n°53812006 – Régional 1 Futsal – F.C. FUANS - MONTBÉLIARD BELFORT FUTSAL CLUB du 04 octobre 2025

La commission prend connaissance de l'extrait de procès-verbal de la Commission Régionale des Statuts, Règlements et Obligations des clubs du 9 octobre 2025 indiquant qu'il n'y a pas lieu d'ouvrir une procédure d'évocation et confirme le résultat acquis sur le terrain.

La commission homologue le résultat.

2- JEUNES

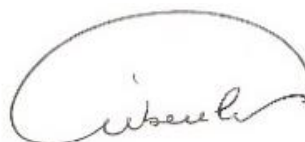
2.1 – CHAMPIONNAT U18 ET U15 FUTSAL

Mail du club AS LEVIER :

La Commission Futsal prend connaissance du mail du club de AS LEVIER indiquant sa volonté de retrait d'engagement de ces équipes concernant le championnat spécifique jeune U15 et U18 Futsal.

Amende : 150 euros pour retrait d'engagement

**Le Président Commission Régionale
Compétitions Futsal et Nouvelles Pratiques**



Albert GIBOULET

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football